Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 035-200043990-20260429-D2026_03_084-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
VALLONS DE HAUTE BRETAGNE
COMMUNAUTE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 29 avril 2026

Le Conseil communautaire a été appelé à siéger par l'envoi d'une convocation accompagnée de l'ordre du jour et d'une note de synthèse pour chaque sujet, adressés le 23 avril 2026, soit six jours francs avant la séance.

Le Conseil communautaire de Vallons de Haute Bretagne Communauté, légalement convoqué s'est réuni le mercredi 29 avril 2026 à la maison intercommunale, 12 rue Blaise Pascal à Guichen, sous la présidence de M. Thierry BEAUJOUAN, Président.

Présents :
Mme Florence ADAM, M. Thomas ALLAIN, M. Pierrick AUFFRAY, M. Régis BAUNIN, M. Thierry BEAUJOUAN, Mme Nathalie BERTHO, Mme Jocelyne BLANCHARD, M. Didier BOUGET, M. Ronan BOYET, Mme Marie-Claire BRAULT, M. Matthieu CHANEL, M. Arnaud CHAUVIN, M. Ronan COUDRAIS, M. Jean-François DANIEL, Mickaël DAUDIN ; M. Marcel DIVET, M. Vincent DUCLOYER, Mme Valérie DUVAL, Mme Nathalie EDOM, Mme Julie FAUDET, Mme Audrey GROSHENY, M. Pascal GUERRO, Mme Delphine HINRY, Mme Kristelle JUILLET, M. Patrick JUMEL, M. Didier LE CHENECHAL, Mme Maela LE CORRE, Mme Véronique LEDUC, M. Yannick LEGOURD, M. Christian LEPRETRE, Mme Nelly LUC, Mme Odile MAUNY, M. José MERCIER, Mme Marie-Anne MONVOISIN, M. Roger MORAZIN, Mme Michèle MOTEL, Mme Delphine NORMAND, Mme Nelly PIERSON, M. Rémi PITRÉ, Mme Thérèse PLANCHENAULT, M. Hugues RAFFEGEAU, M. Pierre-Yves REBOUX, M. Christophe RICAUD, Mme Florence RIGAUD ; M. Christophe ROUL, Mme Marie-Claire RUAULT-DUBORD, M. Jean-Marie RYO, Mme Mireille SALMON, M. Mickaël TANGUY, M. Nicolas TEXIER, Mme Françoise UGUET et M. Christophe VERON

Pouvoirs :
Mme Marie-Josèphe FERRIER, donne pouvoir à Thérèse PLANCHENAULT
M. Loïc HERVOIR, donne pouvoir à Nathalie BERTHO
M. Fabien VIRONDEAU, donne pouvoir à Christophe VERON

Absents excusés :
Mme Marie-Josèphe FERRIER
M. Loïc HERVOIR
M. Fabien VIRONDEAU

Secrétaire de séance : Mme Delphine HINRY

Nombre de délégués : En exercice : 55 Présents : 52 Pouvoirs : 3 Absents excusés : 3	Délibération n°2026-03-084 Désignation des représentants de Vallons de Haute Bretagne Communauté à l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne (OEB)

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 035-200043990-20260429-D2026_03_084-DE

Né de l'État et de la Région Bretagne, le groupement d'intérêt public Observatoire de l'Environnement en Bretagne (OEB) accompagne depuis 2007 la mise en œuvre des politiques publiques de l'environnement en Bretagne dans deux domaines d'actions : l'observation et l'accès à la connaissance environnementale.

Par la production d'indicateurs, l'OEB aide à la compréhension de l'évolution de nos territoires et au suivi des politiques publiques, il contribue à la transparence sur les données et sur les connaissances, il facilite la mise en relation des acteurs régionaux et fiabilise la décision publique.

Alors que les problématiques environnementales sont de plus en plus prégnantes, l'OEB participe aussi au développement de la culture environnementale, et facilite le débat citoyen, par la vulgarisation et la valorisation de contenus de référence, librement disponibles en ligne.

Les missions de l'OEB sont les suivantes :

- Animation d'une plateforme web dédiée à l'information environnementale en lien avec GeoBretagne
- Administration d'un système d'information sur l'environnement en Bretagne
- Production d'un état des lieux environnemental de la Bretagne sur les thématiques eau, biodiversité, paysages, énergie & gaz à effet de serre, déchets, biomasse
- Aide en données pour l'état des lieux, le diagnostic, la prospective, la définition, le suivi et l'évaluation des actions des autorités publiques bretonnes
- Développement de connaissances sur l'environnement en Bretagne
- Accompagnement des membres à l'utilisation des données et des services
- Production d'une information environnementale vulgarisée
- Amélioration de la visibilité de l'information environnementale

Au regard des démarches engagées par Vallons de Haute Bretagne Communauté dans les politiques de Transition Ecologique et Energétique, l'intercommunalité adhère depuis 2021 à l'OEB pour faciliter l'accès aux données de références et participer au développement de projets collaboratifs adaptés aux besoins du territoire.

Le groupement est composé de deux types de membres :

- Les membres fondateurs : l'Etat et la Région Bretagne ;
- Les membres adhérents.

Pour la répartition des droits et la désignation des représentants au conseil d'administration et bureau, l'assemblée générale est organisée en trois collèges de membres

- collège 1 : Etat (35%)
- collège 2 : Région Bretagne (35%)
- collège 3 : Collectivités, groupements de collectivités territoriales et autres structures (30%).

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 035-200043990-20260429-D2026_03_084-DE

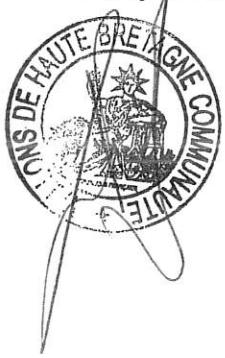
Chaque membre adhérent désigne un élu titulaire et un élu suppléant afin de participer à l'assemblée générale.

Informé de ce qui précède et après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **Pour représenter Vallons de Haute Bretagne Communauté au sein l'assemblée générale de l'OEB, de désigner les élus :**
  - **Elu titulaire : Christophe VERON**
  - **Elu suppléant : Kristelle JUILLET**

Conformément à l'article L.2131-1 du code général des collectivités territoriales, cet acte est rendu exécutoire après l'affichage effectué le 18 mai 2026.
Envoi en Préfecture indiqué sur la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Thierry BEAUJOUAN



Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 035-200043990-20260429-D2026_03_084-DE